

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

2 février 2022

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture de 4 crédits d'études pour un montant total brut de 5'515'100 francs destinés à l'aménagement du parc de la pointe de la Jonction et des équipements associés (dont à déduire la subvention du Canton de 109'800 francs pour le diagnostic pollution)

Située à la confluence du Rhône et de l'Arve, la pointe de la Jonction a longtemps abrité les dépôts des Transports publics genevois. Leur déménagement en février 2021 a permis de libérer une vaste surface pour l'aménagement d'un parc.

Dans un premier temps, l'élaboration du projet a fait l'objet d'une démarche participative sous forme d'ateliers et de moments partagés avec les habitant-e-s et usager-ère-s du site. La synthèse de ces ateliers a été faite fin août 2021 en séance publique et l'image issue de la concertation a été présentée aux habitant-e-s le 1^{er} novembre 2021. Cette image permettra de nourrir l'élaboration du plan de site.

En effet, la création de ce parc nécessitera l'élaboration d'un plan de site qui sera établi en collaboration avec le Canton pour permettre de fixer et de protéger les éléments intangibles du futur parc et de ses abords.

Une démarche participative

La volonté de créer un nouveau parc public à la pointe de la Jonction est née sous l'impulsion du Forum Pointe de la Jonction (FPJ), une fédération d'actrices et acteurs actif-ve-s sur le périmètre. Suite à la pétition « pour un parc à la Jonction », le FPJ a mis en place une démarche participative qui a abouti au dépôt du PRD 162 au Conseil Municipal en 2019, permettant le financement des études préliminaires du projet. Afin de poursuivre les études pour la création d'un nouveau parc public à la pointe de la Jonction avec le FPJ, mais plus généralement avec tous les habitant-e-s qui souhaitent s'impliquer dans un processus de co-conception, puis de co-construction, un crédit d'étude doit être accordé à ce projet.

La demande de crédit porte sur l'étude de projet du parc de la Jonction, l'étude et le concours de la construction d'une base nautique, l'étude de la rénovation de l'actuel Canoë-Club et l'accompagnement de la gestion temporaire du site dans l'attente de l'aménagement définitif et enfin la réalisation de travaux préparatoires. Ces projets seront élaborés sur la base de l'étude préliminaire et des orientations arrêtées lors du processus de concertation.

Contact

Mme Frédérique Perler, Maire de Genève, en charge du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, en contactant Mme Catherine Armand, collaboratrice personnelle : 022 418 20 32 - 076 375 69 44 - catherine.armand@ville-ge.ch

Halles 2 et 3 de la Jonction

Lors de sa séance du 2 février 2022, sur proposition du Département de la sécurité et des sports en charge du dossier, le Conseil administratif a décidé de révoquer sa décision du 28 juillet 2021 mettant à disposition de la société Spices SA, société porteuse du Groupe Baroque, les Halles 2 et 3 de la Jonction pour l'organisation d'une manifestation temporaire pendant trois saisons.

Le 22 novembre 2021, la Ville a appris, par la presse, l'existence d'une procédure pénale visant deux administrateurs de la société Spices SA.

Il est indéniable que cette mise en cause, aujourd'hui publique, affecte la crédibilité du projet de Spices SA. Après examen du dossier, le Conseil administratif est arrivé à la conclusion que le lien de confiance avec les responsables du projet est rompu. Ces derniers ont omis de communiquer l'existence de cette procédure pénale en cours, laquelle ne ressortait pas au demeurant des documents transmis dans le dossier de candidature. Ils ont manqué de transparence vis-à-vis de la Ville. Dans ces circonstances, les conditions pour concrétiser un partenariat public-privé d'une telle importance ne sont pas réunies et le Conseil administratif n'a pas d'autre choix que de révoquer sa décision.

Malgré ce contretemps, la Ville est décidée à faire vivre les Halles de la Jonction en attendant l'aménagement d'un parc sur l'ensemble de la parcelle d'ici quelques années. Un projet estival centré sur les sports urbains est actuellement à l'étude pour les Halles 2 et 3. Une communication aura lieu ultérieurement si ce projet se concrétise. L'occupation de la Halle 1 par les associations du Forum de la Jonction se poursuit, indépendamment des autres projets.

Au vu de la procédure en cours, aucun autre commentaire ne sera apporté dans l'immédiat.

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit de 576'200 francs destiné à l'installation de structures d'ombrage autour de sept pataugeoires situées dans les parcs municipaux

En raison des effets du changement climatique et pour répondre à la demande de la population, le Service des espaces verts (SEVE) souhaite équiper les abords de pataugeoires de la Ville de structures d'ombrages.

Le SEVE a développé un prototype mis en place en 2020 aux abords de la pataugeoire du parc Bertrand. Cette structure se compose de 4 voiles rectangulaires de grande dimension, totalisant une surface d'ombrage de 150 m², réalisées dans un matériau micro-perforé laissant passer la pluie mais protégeant du rayonnement des ultraviolets. Elles peuvent être démontées durant la saison hivernale et sont très résistantes au vent. Fort du succès rencontré par ce prototype, il est prévu d'installer des voiles autour des pataugeoires suivantes : Parc Mon-repos (2 voiles) Parc Beaulieu (2 voiles), Parc Trembley (5 voiles), Parc Bourgogne (2 voiles), Parc La Grange (4 voiles), Parc du Promeneur-Solitaire (3 voiles), Voies couvertes de Saint-Jean (1 voile accrochée à la structure métallique existante).

Contact

M. Alfonso Gomez, en charge du Département des finances, de l'environnement et du logement, en contactant Mme Anna Vaucher, collaboratrice personnelle, 078 760 97 97 – anna.vaucher@ville-ge.ch

La Ville de Genève rejoint l'initiative 2050Today en faveur de la réduction des émissions carbone (GES) au sein de la Genève internationale

Lancée en octobre 2020 sous l'impulsion de la Mission suisse et en partenariat avec l'Office des Nations Unies à Genève, l'initiative 2050Today vise une réduction des émissions de gaz à effet de serre au sein de la Genève internationale. Elle a obtenu l'adhésion d'une soixantaine d'institutions de la Genève internationale (missions permanentes, organisations internationales, ONG) déterminées à réduire de 50% les émissions au sein de leurs institutions d'ici 2030 et de parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050.

Concrètement, les membres de 2050Today sont invités à établir annuellement leur empreinte carbone, celle-ci devant être ensuite publiée sur le site de 2050today.org. L'initiative vise à soutenir ses membres dans l'action, en favorisant le partage et la mise en œuvre de solutions et en réunissant au sein d'une même « communauté d'action climatique » les entités de la Genève internationale et les autorités (Etat, Ville, communes) et partenaires locaux (SIG, Université, etc.). Le soutien de la Ville de Genève se traduit par une subvention de 50'000 francs par année et par la participation des services municipaux selon les besoins d'expertise.

Contact

M. Alfonso Gomez, en charge du Département des finances, de l'environnement et du logement, en contactant Mme Anna Vaucher, collaboratrice personnelle, 078 760 97 97 – anna.vaucher@ville-ge.ch

Beatriz Consuelo au cimetière de Plainpalais

Le Conseil administratif a approuvé le transfert des cendres de Beatriz Consuelo Gafner dans le cimetière de Plainpalais. Cette décision est le signe de la reconnaissance des autorités pour le haut niveau d'engagement de cette danseuse, professeure de danse, qui a élevé Genève au rang des villes qui comptent dans le domaine de la danse.

Née à Porto Alegre au Brésil, Beatriz Consuelo Gafner, née Cardoso Ribeiro, a vécu à Genève dès 1964 et jusqu'à son décès le 7 mars 2013, principalement dans le quartier de Plainpalais. Beatriz Consuelo devient première danseuse à Rio à l'âge de 18 ans. Actrice de cinéma pendant quelques années, nommée danseuse étoile dès 1956, elle est la première partenaire sur les scènes occidentales du grand Rudolf Noureev après sa défection de l'URSS. Plus tard, elle devient l'étoile phare de l'Opéra de Bordeaux et la partenaire principale de Georges Golovine, directeur du Grand Théâtre de Genève, dès 1964.

En 1968, Georges Balanchine, chorégraphe russe qui a fondé le prestigieux New York City Ballet, devient le directeur artistique du Ballet du Grand Théâtre de Genève et décide de fonder une école de danse pour l'institution de la Place Neuve. Beatriz Consuelo en devient la co-directrice et, dès 1974, elle en assume seule la destinée, qui s'autonomise du Grand Théâtre. C'est ainsi que naissent l'Ecole de Danse de Genève, puis dès 1980, le Ballet Junior, qui deviennent une référence pédagogique européenne et un tremplin pour de nombreux jeunes danseurs et danseuses. Le 15 mai 2003, la Ville de Genève a remis son Prix quadriennal des arts de la scène à Beatriz Consuelo.

Contact

M. Félicien Mazzola, collaborateur personnel, Département de la culture et de la transition numérique, 022 418 95 25 – 079 542 66 50 - felicien.mazzola@ville-ge.ch

Mme Manuelle Pasquali, adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
079 446 40 13 - manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch

La collection Comites Latentes rejoint Bâle

Le Conseil administratif a pris acte du transfert de la collection Comites Latentes en dépôt à la Bibliothèque de Genève (BGE) depuis 1977, selon le souhait exprimé par ses propriétaires. Cette collection comporte 212 manuscrits et couvre une période allant du VIe siècle au XXe siècle (98 manuscrits religieux, 47 manuscrits de littérature profane, 67 fragments enluminés) sans lien particulier avec Genève.

La Ville de Genève a entrepris toutes les démarches nécessaires pour que les conditions requises liées à son dépôt au sein de la BGE puis de son transfert soient remplies. Conservée avec soin jusqu'alors par la Bibliothèque de Genève, la collection sera désormais placée sous la responsabilité du Musée historique de Bâle. La Ville de Genève se félicite que l'accès public de cette collection puisse être maintenu.

Contact

M. Jorge Perez, responsable d'Unité, Services au public - Bibliothèque de Genève
022 418 28 10 - jorge.perez@ville-ge.ch